

Une autre vie s'invente ici



BIODIV'ACTION

Déployer un accompagnement
biodiversité pour les TPE et PME en
territoire de Parc naturel régional



GUIDE

SEPTEMBRE 2026



© Bartosch Salmanski

Michaël Weber
*Sénateur de la
Moselle, Président de
la Fédération des
Parcs naturels
régionaux de France*

éditorial

Souvent perçus comme des acteurs principalement dédiés à la préservation de l'environnement, les Parcs naturels régionaux ont également pour grande mission de contribuer au développement économique et social de leurs territoires. Sur les Parcs, pas moins de 475000 entreprises y sont implantées dont plus de 2 400 sont engagées sous la marque Valeurs Parc naturel régional.

Les Parcs portent une vision d'un développement durable permettant aux habitants de vivre et de travailler sur leur territoire tout en le préservant. Cette ambition se traduit par le soutien affirmé aux coopérations, à l'innovation, à l'émergence d'activités et à un entrepreneuriat conciliant performance économique et biodiversité.

Le présent guide restitue les enseignements d'une démarche expérimentale menée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France et quatre Parcs pilotes autour de *Biodiv'Action*, un outil conçu pour accompagner les TPE et PME dans la plus forte prise en compte de la biodiversité au sein de leur chaîne de valeur. Fondé sur l'analyse des dépendances et des impacts de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité, cet outil vise à faire émerger des actions concrètes et adaptées aux réalités de chaque structure.

Ce retour d'expérience s'adresse au réseau des Parcs naturels régionaux comme à l'ensemble des acteurs accompagnant les entreprises dans leur transition. Car, comme le rappelle le récent rapport Business and Biodiversity de l'IPBES, toutes les entreprises dépendent de la biodiversité et exercent un impact sur celle-ci. Préserver le vivant n'est pas seulement un impératif écologique : c'est une condition essentielle d'un développement économique durable. Plus que jamais, il nous appartient de passer à l'action.



avant-propos

Longtemps perçue comme un sujet réservé à certains secteurs d'activité, la biodiversité concerne en réalité toutes les entreprises. Le rapport 2026 Business and Biodiversity de l'IPBES souligne que toute entreprise dépend de la biodiversité et exerce, directement ou indirectement, un impact sur celle-ci. Ces dépendances et impacts se traduisent par des enjeux concrets de disponibilité des ressources, de résilience des activités, de maîtrise des coûts, de conformité réglementaire ou encore d'accès aux marchés.

Aborder les relations entre l'entreprise et son environnement par le prisme de la biodiversité constitue une approche particulièrement pertinente. En s'intéressant aux principaux facteurs d'érosion de la biodiversité, elle permet d'appréhender de manière intégrée l'ensemble des enjeux environnementaux, qu'il s'agisse du climat, de l'eau, des ressources, des pollutions ou de l'occupation des sols. Elle offre ainsi une vision globale des risques, des dépendances et des leviers d'action de l'entreprise.

Dans le cadre du programme LIFE BIODIV'France, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF) pilote, de mi-2024 à mi-2027, une action expérimentale visant à renforcer la prise en compte de la biodiversité par les TPE et PME au sein de quatre Parcs naturels régionaux (PNR) pilotes : les Baronnies provençales, la Brière, le Livradois-Forez et la Lorraine.

Cette action a pour objectif de développer et d'expérimenter une démarche d'accompagnement mise en œuvre par ces 4 PNR auprès des entreprises de leur territoire. Elle vise à les aider à mieux intégrer les enjeux de biodiversité tout au long de leur chaîne de valeur, en identifiant leurs dépendances et leurs impacts sur le vivant.



Dans ce cadre, un outil de diagnostic, Biodiv'Action, a été conçu et mis à la disposition des PNR pilotes. Son objectif est d'analyser les interactions entre l'entreprise et la biodiversité sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, puis d'accompagner l'élaboration d'une feuille de route adaptée à ses enjeux et à ses capacités d'action. Il est animé par le Parc naturel régional pilote auprès de l'entreprise accompagnée.

L'outil a d'abord été testé pendant un an auprès d'une vingtaine d'entreprises. Cette phase d'expérimentation a permis de recueillir les retours d'expérience des PNR pilotes, qui ont contribué à son amélioration. À l'issue de ce travail, Biodiv'Action est désormais disponible dans une version consolidée, mobilisable aussi bien au sein du réseau des PNR que par d'autres acteurs de l'accompagnement des entreprises.

Cette expérimentation a généré de nombreux enseignements. La FPNRF a souhaité les partager à travers le présent guide, afin de faciliter l'appropriation et la mise en œuvre de la démarche. Vous y trouverez des repères méthodologiques, des retours d'expérience et des témoignages des PNR pilotes.

La FPNRF vous souhaite une excellente lecture et espère que ce guide vous donnera l'envie de vous engager, vous aussi, dans l'accompagnement des entreprises en faveur de la biodiversité.

60 Parcs



sommaire

édito	3
avant-propos	4
sommaire	7

Partie 1

ANALYSER LE CONTEXTE TERRITORIAL ET CADRER LA DÉMARCHE

Quels enjeux économie et biodiversité sur le territoire ?	10
---	----

Quel accompagnement biodiversité proposer aux entreprises ?	14
---	----

Partie 2

SE METTRE EN RELATION ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

Comment choisir sa stratégie ?	20
-----------------------------------	----

Comment réaliser un diagnostic biodiversité avec Biodiv'Action ?	26
--	----

Partie 3

PÉRENNISER LA DYNAMIQUE ENGAGÉE PAR L'ENTREPRISE

Comment poursuivre le travail engagé par l'entreprise ?	32
---	----

Comment faire le lien avec le programme Entreprises engagées pour la nature ?	34
--	----

Annexes	36
----------------	----

PARTIE 1

ANALYSER LE CONTEXTE TERRITORIAL ET CADRER LA DÉMARCHE

Dans cette partie :

Quels enjeux économie et biodiversité sur
le territoire ?

Quel accompagnement biodiversité
proposer aux entreprises ?



ANALYSER LE CONTEXTE TERRITORIAL

Quels enjeux économie et biodiversité sur le territoire ?

OBJECTIFS

- Identifier le contexte socio-économique de son territoire, les services écosystémiques qu'il procure, ainsi que les enjeux liants économie et biodiversité
- Identifier les acteurs à impliquer à court ou moyen-terme
- Recenser les actions engagées par le PNR et ses partenaires et réfléchir aux solutions applicables aux entreprises



- Les compétences développement économique et biodiversité du PNR
- Possible de prendre contact avec les acteurs ayant une expertise « entreprise » (CCI, CMA, communautés de communes, fédérations professionnelles, clubs d'entreprises...)



- Avant la mise en place de la démarche « entreprises et biodiversité »
- Possibilité de mener cette analyse conjointement avec le cadrage de la démarche
- Prévoir, si besoin, une mise à jour

ÉTAPE 1 : IDENTIFICATION DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE DE SON TERRITOIRE

1. Identifier les secteurs d'activités et les types d'entreprises sur le territoire du PNR.

2. Caractériser les liens entre les entreprises et le PNR, notamment leurs « complexité d'approche ».

Exemples : acteurs déjà connus, comme les entreprises marquées Valeurs Parc / entreprises peu intéressées par les actions du PNR...

3. Faire une première cartographie des acteurs locaux du territoire ayant une expertise en lien avec le monde de l'entreprise et/ou de la biodiversité. Identifier les acteurs structurants (employeurs majeurs, filières locales) et les réseaux d'entreprises.

Voir annexe 1 - liste des acteurs.

4. Recenser les principales actions locales menées par les partenaires sur le croisement entre économie et biodiversité.

Exemples : travail de l'interprofession bois avec la LPO / accompagnement CMA sur des diagnostics flux eau/énergie.

ÉTAPE 2 : IDENTIFICATION DU CONTEXTE ÉCOLOGIQUE

1. Identifier les enjeux écologiques prioritaires du territoire et y associer les écosystèmes impliqués.

Exemple : enjeu sur la ressource en eau → préserver les zones humides et zones tampons.

2. Facultatif : faire une synthèse de ce contexte écologique, qui pourra servir d'argumentaire ou d'outil de sensibilisation auprès des entreprises mobilisées.

ÉTAPE 3 : IDENTIFICATION DES ENJEUX CROISÉS ÉCONOMIE ET BIODIVERSITÉ SUR LE TERRITOIRE ET DES ENTREPRISES À CONTACTER

1. Identifier les principaux liens existants entre contexte écologique et contexte socio-économique.

Exemple : enjeu écologique à maintenir les prairies → enjeu économique à soutenir l'élevage herbager et les faire progresser sur les pratiques favorables à la biodiversité.

2. Au regard du croisement entre les enjeux écologiques et économiques, identifier les secteurs d'activités et types d'entreprises prioritaires pour un accompagnement biodiversité, tout en tenant compte de leur complexité d'approche.

Exemple : accompagnement de l'élevage herbager, focus sur les petites structures de l'est du PNR → forte complexité d'approche car aucune relation avec le PNR.

3. Reprendre la première cartographie des acteurs locaux du territoire et la préciser :

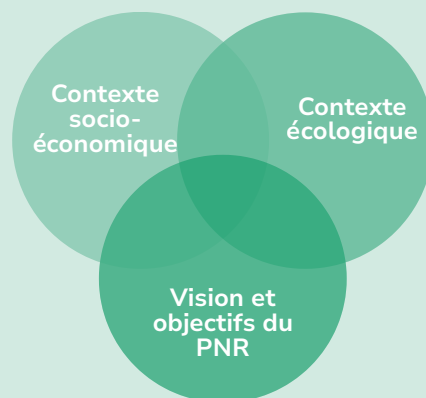
- acteurs à informer
- acteurs à impliquer à court ou moyen-terme
- acteurs vers lesquels rediriger les entreprises, si le PNR n'est pas en capacité de les accompagner sur le sujet demandé.

EN SYNTHÈSE : TROUVER LES POINTS DE CONVERGENCE

Etat des lieux : recenser les informations nécessaires sur le contexte socio-économique et sur le contexte écologique.

Identification des enjeux du territoire : analyser, confronter et hiérarchiser les enjeux (en priorité ceux croisant écologie et économie).

Identification des acteurs associés : savoir quels acteurs sont à contacter en fonction des enjeux écologiques et économiques prioritaires, mais aussi des objectifs du PNR.



POINTS DE VIGILANCE

- **Attention à ne pas se perdre dans l'état des lieux territorial** : ne pas rechercher l'exhaustivité des acteurs présents sur le territoire, ne pas étudier dans le détail tous les enjeux.
- **Identifier en priorité les acteurs qui peuvent être source d'information** : fédérations professionnelles ou réseaux d'entreprises qui pourront apporter des informations sur une filière ou un domaine d'activité, ainsi que la liste des entreprises concernées.
- **Identifier les actions déjà menées par les acteurs du territoire** permet au PNR d'être complémentaire ou renforcer les initiatives existantes.
- **Pour parler aux entreprises, la biodiversité doit être montrée comme un enjeu concret et local** : dans le contexte écologique, privilégier des données territoriales (Atlas de la Biodiversité Communale, photos des écosystèmes locaux avant/après) aux données mondiales ou nationales.



- Annexe 1
- Site de l'INSEE (informations générales sur le territoire et les acteurs présents)
- Documents du SCOT (enjeux du territoire), Atlas de Biodiversité Communale, données du Défi familles à biodiversité positive



Témoignage du Parc naturel régional de Brière



© Matthieu Lumen
pour PNRB

Le Parc naturel régional de Brière entretient de longue date des relations étroites avec des entreprises ancrées dans le patrimoine local (filiale chaume, agriculture, tourisme et artisanat labellisés Valeurs Parc, gestionnaires de réseaux et de foncier).

Pour l'expérimentation du LIFE BIODIV'FRANCE, le Parc a fait le choix de travailler avec d'autres acteurs économiques structurants du territoire, n'ayant peu ou pas de relation avec le PNR. Initialement, le Parc a choisi de cibler prioritairement les TPE et PME sous-traitantes de grands groupes industriels par 3 EPCI.

Les principaux enjeux écologiques identifiés concernent la gestion et le partage de l'eau, ainsi que l'approvisionnement en matières premières.

Face à la difficulté à prendre contact avec ces entreprises, le Parc a par la suite élargi la cible afin d'accompagner des entreprises motivées pour travailler sur le sujet, dans un premier temps.



PNR du Haut-Jura © Globeblogueurs

CADRE LA DÉMARCHE

Quel accompagnement biodiversité proposer aux entreprises ?

OBJECTIFS

- Définir les objectifs et la vision du PNR sur l'accompagnement biodiversité des entreprises
- Se renseigner sur l'outil Biodiv'Action et voir comment il peut contribuer à l'atteinte de ces objectifs
- S'organiser en interne pour mettre en place une démarche d'accompagnement biodiversité des entreprises



- Les compétences développement économique et biodiversité du PNR
- Les instances décisionnelles du PNR (direction, ressources humaines)
- La Fédération des PNR



- Avant la mise en place de la démarche « entreprises et biodiversité »
- Possible de mener cette réflexion en parallèle de l'analyse du contexte territorial

ÉTAPE 1 : DÉFINIR LES OBJECTIFS ET MOYENS DU PARC NATUREL RÉGIONAL

1. Réfléchir aux objectifs du PNR concernant l'accompagnement biodiversité des entreprises. S'assurer que ces objectifs sont cohérents avec les travaux déjà portés par les acteurs locaux (s'appuyer sur l'analyse du contexte territorial), identifier la plus-value du PNR sur la thématique.

2. Identifier les moyens à consacrer à une démarche « entreprises et biodiversité » (ETP, compétences, ressources et outils...). Penser à s'appuyer sur les projets déjà existants pour voir si l'accompagnement biodiversité pourrait s'y insérer.

Exemple : démarche d'obtention label RICE, marque Valeurs Parc.

3. Vérifier l'adéquation objectifs / moyens disponibles.

ÉTAPE 2 : PRENDRE CONNAISSANCE DE L'OUTIL BIODIV'ACTION

Prendre connaissance de l'outil, et voir dans quelle mesure il peut être pertinent pour répondre aux objectifs du PNR.

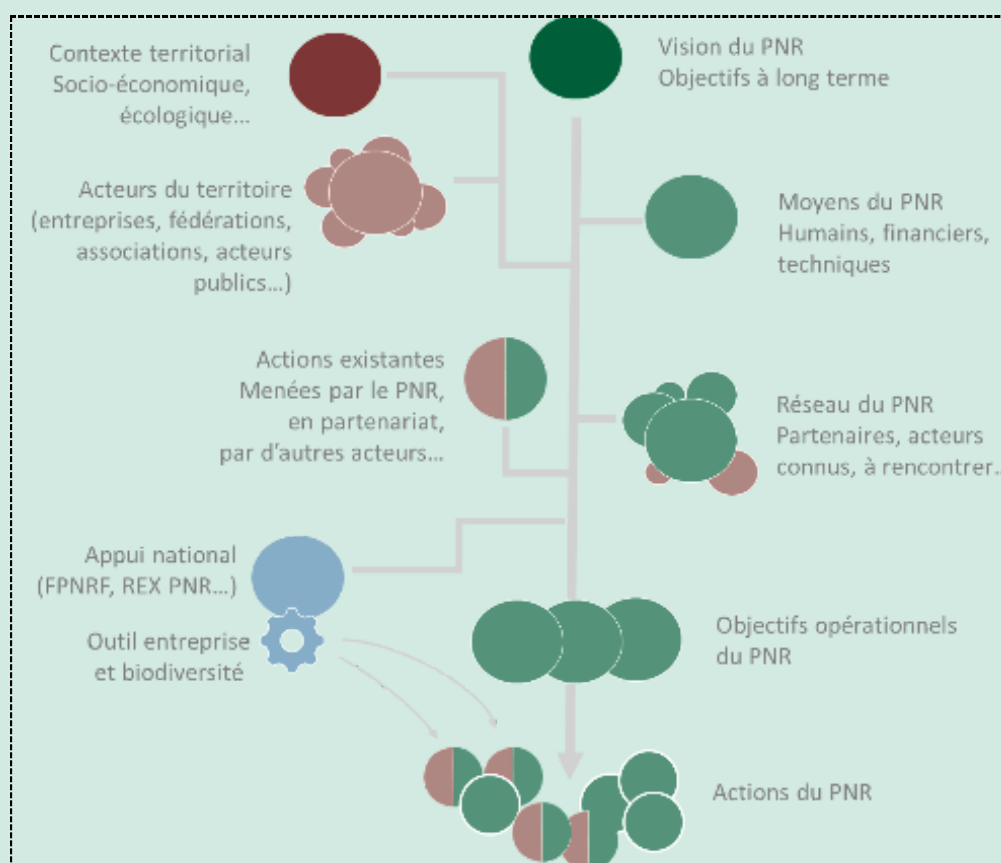
Exemple : utilisation auprès d'entreprises marquées Valeurs Parc, utilisation dans l'animation d'un site Natura 2000, utilisation dans le cadre de l'accompagnement d'une filière.

ÉTAPE 3 : FINALISER LA DÉMARCHE D'ACCOMPAGNEMENT BIODIVERSITÉ

Identifier les enjeux prioritaires du territoire et y associer les écosystèmes impliqués.

Exemple : enjeu sur la ressource en eau -> préserver les zones humides et zones tampons.

EN SYNTHÈSE : CRÉER UNE DÉMARCHE EN ACCORD AVEC LES MISSIONS DU PNR, EN FONCTION DES MOYENS ET DU CONTEXTE LOCAL



POINTS DE VIGILANCE

- **L'adéquation entre ambitions du PNR et moyens disponibles est cruciale.** Veiller à ne pas surcharger les équipes du PNR en fixant des objectifs trop ambitieux, au risque d'une perte de crédibilité auprès des entreprises.
- **Définir avec clarté ce que le PNR peut faire et ne peut pas faire dans le cadre d'un accompagnement biodiversité des entreprises,** afin de ne pas créer d'attentes auxquelles le PNR ne pourra pas répondre.



- Outil Biodiv'Action

RETOUR D'EXPÉRIENCE : ORGANISATION DES MOYENS HUMAINS DES 4 PNR PILOTES

PNR des Baronnies provençales	PNR de Brière
Objectifs / enjeux - Rencontrer des entreprises avec lesquelles il n'y a pas d'habitude de travail. - Venir en complément à l'accompagnement proposé par d'autres partenaires.	Objectifs / enjeux - Travailler avec le secteur industriel impactant, avec lequel il n'y a pas d'habitude de travail. - Enjeux sur la gestion de la ressource en eau, l'approvisionnement en matières premières.
Moyens alloués à la démarche 35% d'ETP réparti entre 3 personnes : - un chargé de projet Natura 2000 - une chargée de mission développement territorial - une chargée de mission écotourisme	Moyens alloués à la démarche 35% d'ETP consacré à une cheffe de projets entreprises et biodiversité
PNR Livradois-Forez	PNR de Lorraine
Objectifs / enjeux Poursuivre une dynamique de travail sur les enjeux environnementaux avec les entreprises.	Objectifs / enjeux Travailler avec des filières à enjeux pour le PNR.
Moyens alloués à la démarche 1 ETP consacré à une chargée de mission entreprises et biodiversité	Moyens alloués à la démarche 35% d'ETP réparti entre 4 personnes : - une chargée de mission agriculture durable - une chargée de mission filière bois - un chargé de mission filières économiques durables - un responsable service biodiversité
Recommandations - Travailler en binôme si possible (animation des ateliers, rédaction feuille de route). - S'appuyer en priorité sur les compétences internes au PNR. - Pour gagner du temps, prioriser l'accompagnement sur des filières ou secteurs d'activité choisis (réutilisation des savoirs).	

“ Témoignage d’un Parc naturel régional pilote : la Lorraine

Le Parc naturel régional de Lorraine a engagé cet accompagnement biodiversité en accord avec les objectifs de la charte 2015-2030. Le Parc a choisi de cibler des filières stratégiques du territoire, également en lien avec le souhait de développer la marque Valeurs Parc naturel régional : filières viticole, brassicole et bois. Pour mener ces accompagnements, le Parc s’est appuyé sur une équipe de quatre agents déjà mobilisés sur des thématiques clés : agriculture durable, biodiversité, filière forêt-bois et structuration de filières économiques durables.



PNR de Lorraine © Tylwydd Photos

“ Témoignage d’un Parc naturel régional pilote : le Livradois-Forez



© PNR Livradois-Forez/C. Guy

Le travail mené au Parc naturel régional Livradois-Forez sur l’amélioration de la prise en compte de la biodiversité s’inscrit dans la continuité du travail sur la Responsabilité Sociale et Environnementale des Entreprises. Sur un territoire à tradition industrielle, le choix s’est fait de travailler avec tout type d’entreprise, la sélection se faisant sur la motivation de l’entreprise à s’engager dans la démarche. Les accompagnements sont réalisés par une unique chargée de mission à temps plein, dédiée à la thématique, et épaulée par les pôles développement économique et biodiversité du PNR.

PARTIE 2

SE METTRE EN RELATION ET ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

Dans cette partie :

Comment choisir sa stratégie ?

Comment réaliser un diagnostic
biodiversité avec Biodiv'Action ?



SE METTRE EN RELATION AVEC LES ENTREPRISES

Comment choisir sa stratégie ?

OBJECTIFS

- Connaître les différentes stratégies d'approche aux entreprises pour choisir celles adaptées au PNR
- Développer les connaissances du PNR sur la relation entre entreprises et biodiversité, savoir restituer ses connaissances pour mobiliser les entreprises
- Développer un argumentaire et une posture favorable à l'échange, la discussion et l'approbation de la mise en œuvre d'un accompagnement biodiversité des entreprises
- Préparer tous les éléments nécessaires au diagnostic (utilisation de Biodiv'Action)



- Les compétences développement économique et biodiversité des PNR
- Appui : les compétences communication du PNR



- Avant la prise de contact avec les entreprises

ÉTAPE 1 : IDENTIFICATION DES ENTREPRISES ET RÉSEAUX D'ENTREPRISES

1. En s'appuyant sur la cartographie précédemment réalisée, cibler les entreprises que le PNR souhaite accompagner en priorité. Possibilité de hiérarchiser les entreprises à contacter en fonction de différents critères (impact fort sur un enjeu écologique du territoire, simplicité du contact PNR-entreprise, appartenance à un secteur d'activité majeur du territoire...).
2. Identifier les réseaux d'entreprises. Ces organisations offrent l'avantage d'une approche collective et/ou sectorielle.
3. Identifier et solliciter les acteurs susceptibles de faciliter l'accès aux entreprises ou réseaux d'entreprises ciblées.

ÉTAPE 2 : DÉFINIR SA STRATÉGIE D'APPROCHE

Construire la stratégie d'approche aux entreprises ciblées. *Exemple : intégration des réseaux d'entreprises, participation à des forums RSE, contact par CCI et/ou CMA, campagne de communication sur le site PNR, contact direct aux entreprises (téléphonique, mail), contact aux entreprises via des projets existants portés par le PNR.*

ÉTAPE 3 : CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE POUR CONVAINCRE L'ENTREPRISE DE S'ENGAGER DANS UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ

1. Accroche : un chiffre ou un fait marquant, présentation des liens avec l'entreprise « ce que ça change pour vous » : risques, opportunités... Pour parler aux entreprises, la biodiversité doit être montrée comme un enjeu concret et local pour l'activité économique de l'entreprise. *Voir annexes 2 et 3.*
2. Prendre le temps de présenter clairement le PNR et ses missions, ainsi que le lien entre le PNR et les acteurs économiques du territoire.
3. Présentation de l'outil de diagnostic Biodiv'Action ou de la démarche d'accompagnement biodiversité proposée par le PNR si autre. Mettre au clair dès le début ce que le PNR s'engage à faire, et ce qu'il ne s'engage pas à faire.
4. Présentation du suivi proposé par le PNR, post-accompagnement de l'entreprise, si existant.
5. Préparer la prise d'information par le PNR auprès de l'entreprise, pour mieux comprendre son activité, ses dépendances et impacts potentiels, ses enjeux et intérêts par rapport à la biodiversité.

ÉTAPE 4 : PRENDRE CONTACT AVEC L'ENTREPRISE ET FIXER UN RDV

Prendre contact avec l'entreprise et fixer un premier rendez-vous, en adaptant son discours et sa posture. *Voir annexe 2.*

Il est possible d'acter la collaboration entre le PNR et l'entreprise via la signature d'un contrat d'engagement entre les deux parties. Cela permet de mettre au point l'accompagnement proposé par le PNR, ses limites, et le nécessaire engagement de l'entreprise.

POINTS DE VIGILANCE

- Pour commencer, il peut être plus facile de contacter des entreprises connues par le PNR, avec lesquelles il y a de bonnes relations de travail.
- Eviter de « s'éparpiller » en essayant de contacter le plus d'entreprises possibles. Mieux vaut privilégier la qualité de l'accompagnement à la quantité d'entreprises accompagnées.
- Adopter un discours adapté à l'entreprise, en essayant de raccrocher la biodiversité à des problématiques quotidiennes de son activité.
- Il est possible que l'interlocuteur ait une vision déformée ou doute de la pertinence du PNR sur les questions économiques : ne pas sous-estimer l'effort de présentation du PNR, de ses missions et de ses actions.
- Définir l'accompagnement post-diagnostic proposé par le PNR en amont de l'accompagnement avec l'entreprise, et le communiquer dès le début à l'entreprise.

RETOUR D'EXPÉRIENCE : STRATÉGIES D'APPROCHES TESTÉES PAR LES 4 PNR PILOTES

PNR des Baronnies provençales Approche par historique de collaboration	PNR de Brière Approche sectorielle avec ouverture progressive
 Tout secteur d'activité  Entreprises connues d'abord  Intérêt de l'entreprise pour la biodiversité	 Secteur industriel impactant prioritaire  Entreprises connues et non connues  Intérêt de l'entreprise pour la biodiversité
Approche - Mobilisation d'entreprises connues ou non connues de tout secteur d'activité présentant un intérêt pour la biodiversité. Porte d'entrée privilégiée: précédents travaux avec le PNR. - Entreprises majoritairement localisées dans le site Natura 2000 Forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues	Approche Initialement : mobilisation d'entreprises impactantes du secteur industriel, sans historique de travail avec le PNR. Forte implication du PNR pour insérer les réseaux d'entreprises et prendre contact avec les acteurs économiques (CCI, CMA, communautés de communes). Actuellement : ouverture à des entreprises d'autres secteurs d'activité, présentant un intérêt pour la biodiversité.
Avantages S'appuyer sur le lien de confiance avec entreprises déjà connues, puis bouche-à-oreille : gain de temps	Avantages - Viser un secteur impactant pour améliorer ses pratiques - Ouverture à de nouveaux réseaux d'acteurs économiques
Limites Hétérogénéité des entreprises (secteurs d'activité, taille, enjeux) qui ne permet pas une réutilisation des savoirs et donc un gain de temps	Limites - Important travail de réseautage, demandant du temps et un savoir-être adapté - Difficulté à mobiliser des entreprises non connues ou peu intéressées par la biodiversité

RETOUR D'EXPÉRIENCE : STRATÉGIES D'APPROCHES TESTÉES PAR LES 4 PNR PILOTES

PNR Livradois-Forez Approche par engagement de l'entreprise	PNR de Lorraine Approche par filière
 Tout secteur d'activité  Entreprises connues d'abord  Intérêt de l'entreprise pour la biodiversité	 Par filières  Entreprises connues d'abord  Intérêt de l'entreprise pour la biodiversité
Approche Mobilisation d'entreprises connues ou non connues de tout secteur d'activité (sauf secteur agricole), présentant un intérêt pour la biodiversité ou les enjeux environnementaux	Approche Mobilisation prioritaire d'entreprises sur des filières à enjeux pour le PNR : viticulture, brasserie, bois. Travail avec des entreprises connues d'abord, mais aussi non connues.
Avantages Entreprises déjà sensibles aux enjeux environnementaux : plus de facilité à les convaincre de s'engager dans la démarche	Avantages - Expertise du PNR sur les filières accompagnées - Gain de temps par réutilisation des savoirs si répétition des accompagnements
Limites - Hétérogénéité des entreprises (secteurs d'activité, taille, enjeux) qui ne permet pas une réutilisation des savoirs et donc un gain de temps - Travail en cercle restreint : ne permet pas d'atteindre des entreprises non motivées, potentiellement plus impactantes	Limites - Démarche limitée à quelques filières - Intérêt varié pour l'accompagnement biodiversité selon les filières visées



Plateforme OREE entreprises et biodiversité

Formation MOOC Entreprises et Biodiversité

Outils de sensibilisation en interne au PNR ou en partage à la FPNRF

Défi famille à biodiversité positive des PNR

Les Atlas de la Biodiversité Communale réalisés sur le territoire

“ Témoignage d’un Parc naturel régional pilote : la Brière

Le Parc naturel régional de Brière s’est fixé pour objectif d’accompagner les TPE et PME industrielles implantées dans les principales zones d’activités, avec lesquelles il entretenait jusque-là peu, voire pas de relations. Cela a nécessité la mise en place d’une stratégie d’approche spécifique. Le Parc s’est ainsi intégré aux réseaux économiques locaux en participant à des événements (journées RSE, forums) et en nouant des liens avec les clubs d’entreprises.

Un travail approfondi sur l’argumentaire du Parc a également été mené afin de susciter l’intérêt et l’adhésion des entreprises. Bien que chronophage, cet investissement s’est révélé fructueux après quelques mois.



PNR de Brière © Delphine Berlioux

“ Témoignage d'un Parc naturel régional pilote : les Baronnies provençales

Dans le cadre de l'expérimentation du LIFE BIODIV'FRANCE, le Parc naturel régional des Baronnies Provençales s'adresse aux TPE/PME de tout secteur d'activité intéressées par la question de la biodiversité, majoritairement localisées sur le site Natura 2000 forêts alluviales, rivière et gorges de l'Eygues. La stratégie d'approche adoptée a consisté à proposer l'accompagnement biodiversité aux entreprises déjà en lien avec le Parc, dans la continuité des actions engagées lors de collaborations ou sollicitations antérieures. L'idée ensuite est de pouvoir toucher de nouvelles recrues par bouche-à-oreille entre entreprises.

Le Parc s'appuie ainsi sur la relation de confiance préexistante avec ces entreprises pour débiter l'expérimentation, ce qui constitue un réel gain de temps.



Une entreprise accompagnée par le PNR des Baronnies provençales © PNRBP

ACCOMPAGNER L'ENTREPRISE

Comment réaliser un diagnostic biodiversité avec Biodiv'Action ?

OBJECTIFS

- Accompagner l'entreprise pour analyser de façon qualitative et simple ses impacts et dépendances à la biodiversité le long de sa chaîne de valeur
- Disposer de tous les éléments permettant à l'entreprise de mettre en place une feuille de route



- Les compétences développement économique et biodiversité du PNR
- Autres compétences du PNR selon besoin

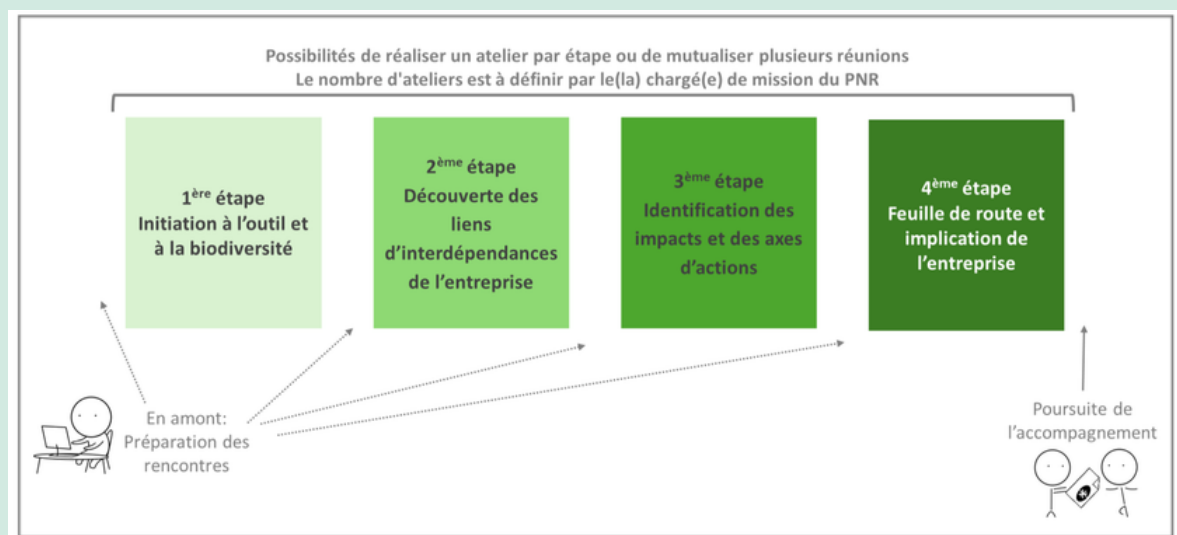


- Après la prise de contact avec l'entreprise concernée

ÉTAPES :

L'animation de l'outil Biodiv'Action se base sur des sessions de travail entre le PNR et l'entreprise. Il est téléchargeable sur le site de la Fédération des Parcs naturels régionaux avec sa notice d'utilisation.

EN SYNTHÈSE : UN DIAGNOSTIC DÉPENDANCES, RISQUES, IMPACTS POUR CONSTRUIRE UNE FEUILLE DE ROUTE



POINTS DE VIGILANCE

- **Manque de temps des entreprises, particulièrement les TPE/PME** : rassurer l'entreprise sur le temps à consacrer, proposer des RDV courts avec l'entreprise et privilégier le travail en autonomie du PNR.
- **Il est recommandé que les sessions de travail avec l'entreprise soient faites par deux personnes du PNR : une chargée de l'animation des échanges et une autre dédiée à la prise de notes.** Cette prise de notes peut être réalisée directement dans le fichier Excel proposé ou sur tout autre support.
- **Le support Excel de Biodiv'Action constitue avant tout un outil d'appui à l'animation des ateliers.** Les PNR sont invités à se l'approprier et à l'adapter à leurs besoins : ils peuvent notamment choisir de ne pas renseigner l'ensemble des onglets, ou encore modifier les lignes et les colonnes selon le contexte.
- Biodiv'Action est un outil de diagnostic qualitatif, menant à la rédaction d'une feuille de route biodiversité. **Il ne vise ni à construire un plan d'action détaillé et opérationnel pour l'entreprise, ni à accompagner sa mise en œuvre.** Il est important d'indiquer dès le départ que le PNR pourra, selon les situations, accompagner l'entreprise sur certaines actions de la feuille de route, sans que cela constitue une garantie d'accompagnement global. En revanche, le PNR peut proposer à l'entreprise d'identifier les structures et acteurs compétents susceptibles de l'accompagner dans la mise en œuvre de la feuille de route.
- L'accompagnement ne décernant pas de label ou de reconnaissance, **il est conseillé d'anticiper la valorisation** en créant, dès l'amont, des passerelles avec d'autres dispositifs et démarches, tels que le programme Entreprises engagées pour la nature ou la marque Valeurs Parc naturel régional.



- Outil Biodiv'Action et sa notice d'utilisation
- Fiche retours d'expérience des PNR pilotes (pages ci-après)
- Plateforme [OREE entreprises et biodiversité](#)
- Dispositif [Entreprises engagées pour la nature](#)
- [MOOC Entreprises et Biodiversité](#)

RETOUR D'EXPÉRIENCE : ACCOMPAGNER UNE ENTREPRISE AVEC BIODIV'ACTION DANS LE PNR LIVRADOIS-FOREZ

Équipe PNR 1 ETP : chargée de mission entreprises et biodiversité	Temps moyen consacré par entreprise • 6-7 jours de travail pour le PNR • 6h de travail commun entreprise/PNR
Secteurs d'activité des entreprises accompagnées Industrie (textile, ameublement, métallurgie, plastique, bois), artisanat	Interlocuteurs en entreprise • 3 cas : responsable RSE/QHSE • 2 cas : dirigeant • 1 cas : salariés

PRÉPARATION DE LA DÉMARCHÉ

- Cible : entreprises de tout secteur (sauf agricole), intéressées par la biodiversité
- Prise de contact : identification via internet/réseaux sociaux, puis contact téléphone/mail
- Préparation du diagnostic : analyse du secteur, des impacts et dépendances, benchmark d'entreprises similaires et premières pistes d'actions

ORGANISATION ET ANIMATION DU DIAGNOSTIC

Diagnostic en 3 temps :

- Prise de contact (1h, visio/téléphone)
- Atelier chaîne de valeur : identification des dépendances, impacts et vulnérabilités (2h)
- Atelier plan d'action : priorisation des premières actions et définition du suivi (1h30)

ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Le PNRLF privilégie un plan d'action détaillé (plutôt qu'une feuille de route), préparé en amont des ateliers, puis affiné ensuite.

LIVRABLES

- Plateau de diagnostic complété (format numérique)
- Synthèse de l'ensemble de l'accompagnement (PDF)
- Plan d'action (Excel)

ACCOMPAGNEMENT POST-DIAGNOSTIC

- Appui à la mise en œuvre de certaines actions ; orientation vers des partenaires
- Aide à l'accès au programme « Entreprises Engagées pour la Nature »

LES CONSEILS DU PNR

- Privilégier les échanges avec les responsables RSE/QHSE des entreprises.
- Commencer le travail sur le plan d'action dès le début, puis l'affiner en fonction du résultat du diagnostic.
- Préparer chaque RDV en adaptant son discours à l'entreprise et le rôle de la personne dans l'entreprise.



RETOUR D'EXPÉRIENCE : ACCOMPAGNER UNE ENTREPRISE AVEC BIODIV'ACTION DANS LE PNR DES BARONNIES PROVENÇALES

Équipe PNR 0,35% ETP réparti en 3 personnes (biodiversité, développement territorial, éco-tourisme)	Temps moyen consacré par entreprise • 8 jours de travail pour le PNR • 8h de travail commun entreprise/PNR
Secteurs d'activité des entreprises accompagnées Industrie, agroalimentaire, artisanat, bureau d'études	Interlocuteurs en entreprise • 4 cas : dirigeant(e)s • 1 cas : responsable RSE/QHSE + dirigeant

PRÉPARATION DE LA DÉMARCHE

- Cible : entreprises de tout secteur, majoritairement localisées sur le site Natura 2000 de la rivière de l'Eygues
- Prise de contact : identification des entreprises susceptibles d'être intéressées par des précédents projets avec le PNR ou par échange avec les acteurs économiques du territoire, puis contact par téléphone ou email
- Préparation du diagnostic : renseignements sur l'entreprise (internet)

ORGANISATION ET ANIMATION DU DIAGNOSTIC

Diagnostic en 4 temps :

- Prise de contact (1h30, visio/téléphone)
- Atelier chaîne de valeur : chaîne de valeur, identification des dépendances & risques (2h)
- Atelier impacts : identification des impacts et pistes d'actions pour feuille de route (2h)
- Atelier feuille de route : échanges pour finalisation d'une feuille de route (2h)

ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

Les 3 chargé(e)s de mission élaborent ensemble une liste d'actions possibles à mettre en œuvre pour l'entreprise. La discussion avec l'entreprise en RDV 4 permet ensuite de sélectionner les quelques actions à garder dans une feuille de route.

LIVRABLES

- Plateau de diagnostic (format numérique)
- Livret 4 pages résumant les étapes de l'accompagnement et les 2 actions SMART pour éventuelle candidature Entreprises engagées pour la nature
- Liste des actions possibles (Excel)

ACCOMPAGNEMENT POST-DIAGNOSTIC

- Appui à la mise en œuvre de certaines actions
- Aide à l'accès au programme « Entreprises engagées pour la nature »

LES CONSEILS DU PNR

- Conduire les ateliers avec l'entreprise en binôme animateur-rapporteur. Favoriser la complémentarité des expertises (biodiversité et développement économique).
- Prendre contact avec les acteurs économiques du territoire : service économie des Régions, communautés de communes, chambres consulaires.
- Pour se lancer, travailler avec 2-3 entreprises déjà engagées dans des démarches territoriales ou environnementales.



PARTIE 3

PÉRENNISER LA DYNAMIQUE ENGAGÉE PAR L'ENTREPRISE

Dans cette partie :

Quels enjeux économie et biodiversité sur
le territoire ?

Quel accompagnement biodiversité
proposer aux entreprises ?



PÉRENNISER LA DYNAMIQUE

Comment poursuivre le travail engagé par l'entreprise après le diagnostic et le rendu de la feuille de route ?

OBJECTIFS

- Pérenniser la démarche biodiversité au sein de l'entreprise
- Valoriser le travail de l'entreprise
- Mettre en réseau les entreprises accompagnées



- Les compétences développement économique et biodiversité du PNR
- Les compétences du PNR annexes pour la réalisation d'actions de la feuille de route
- Les partenaires économiques (chambres consulaires, fédérations professionnelles, clubs d'entreprises...)



- Modalités d'accompagnement post-diagnostic définies en amont du démarrage de l'accompagnement
- Après l'établissement de la feuille de route

PISTES PROPOSÉES

1. Accompagnement de l'entreprise vers le programme Entreprises Engagées pour la Nature ou vers la marque Valeurs Parc
2. Organisation d'un temps collectif entre entreprises accompagnées en fin de parcours (visite d'entreprise, visite de la maison du Parc, apéritif-rencontre...)
3. Sensibilisation et formation des équipes des entreprises, en collaboration avec les autres services du PNR (éducation à l'environnement)
4. Suivi ponctuel de la mise en œuvre de la feuille de route (appel 1 à 2 fois par an)
5. Communication et valorisation des entreprises sur les réseaux sociaux du PNR

POINTS DE VIGILANCE

- **Prévoir de statuer en amont sur les choix du PNR concernant les modalités d'accompagnement post-diagnostic de l'entreprise.**
- Se renseigner auprès des autres PNR impliqués dans l'animation d'une démarche entreprises et biodiversité pour **identifier de nouvelles idées d'animation collective.**
- Si prévu dans l'accompagnement post-diagnostic : ne pas hésiter à **fixer un prochain temps d'échange directement à la fin du diagnostic**, même s'il est prévu dans plusieurs mois.



- Annexe 1
- Chapitre Lien avec le programme Entreprises engagées pour la nature

“ Témoignage d'un Parc naturel régional pilote : le Livradois-Forez

À la suite du diagnostic, le Parc naturel régional Livradois-Forez a poursuivi son accompagnement auprès des entreprises les plus motivées afin de mettre en œuvre de premières actions. Certaines ont choisi de valoriser leur engagement en rejoignant le programme Entreprises Engagées pour la Nature.

Par ailleurs, face à l'intérêt manifesté par d'autres acteurs du territoire, tels que la CCI et la CMA, le Parc partage son expérience afin de les aider à déployer un accompagnement biodiversité auprès des entreprises situées au-delà du périmètre du Parc.

“ Témoignage d'un Parc naturel régional pilote : la Brière

Afin de poursuivre la dynamique engagée, le Parc naturel régional de Brière souhaite animer un réseau d'entreprises accompagnées. Toutefois, le temps et les moyens nécessaires à cette animation restent limités. Les entreprises expriment pourtant un fort besoin d'échanges entre acteurs partageant les mêmes engagements, ainsi qu'une volonté de contribuer concrètement à la biodiversité du territoire à travers des chantiers nature (plantation de haies, élimination d'espèces invasives...).

L'absence d'Agence Régionale de la Biodiversité, contrairement à d'autres régions, fragilise également le développement et la pérennisation de cette dynamique collective.



PNR de Brière © UIA_C. Stam

PÉRENNISER LA DYNAMIQUE

Comment faire le lien avec le programme Entreprises engagées pour la nature?

Le programme "Entreprises engagées pour la nature" accompagne les entreprises dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour protéger la nature et valoriser leur engagement.

Créé en 2019 par l'Office français de la biodiversité (OFB), ce programme gratuit, reconnu par l'Etat, vise à engager 5 000 entreprises d'ici 2030 dans le cadre de la Stratégie nationale pour la biodiversité 2020-2030. Il encourage les entreprises de toutes tailles et secteurs d'activité à structurer leur démarche écologique, à mettre en œuvre des actions mesurables et à progresser dans une logique d'amélioration continue.

PARCOURS TYPE D'UNE TPE/PME POUR REJOINDRE LE PROGRAMME ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

Adhésion au programme Entreprises engagées pour la nature

- Signer la charte d'engagement au programme (engagement collectif et signature du dirigeant) : l'entreprise devient adhérente au programme et dispose d'un an pour déposer un état des lieux et un plan d'actions

Réaliser un état des lieux biodiversité – lien avec Biodiv'Action

- Recenser les engagements existants de l'entreprise en faveur de l'environnement ; identifier les dépendances à la biodiversité ; analyser l'impact de ses activités sur la biodiversité ; prioriser ses enjeux
- Peut être fait en autonomie par l'entreprise avec l'aide d'outils (ENCORE, IEBB...) / avec accompagnement payant (Diag'Biodiv, bureau d'études indépendant...) / ou avec accompagnement gratuit si proposé par une structure en local (Biodiv'Action...)

Construire un plan d'actions et le faire évaluer par un jury – lien avec Biodiv'Action

- Choisir a minima 2 actions, dont une cœur de métier (possibilité d'ajouter d'autres actions cœur de métier ou complémentaires en rapport avec les capacités de l'entreprise)
- Dépôt du dossier (état des lieux + plan d'actions)
- Evaluation par un jury d'experts et émission de recommandations : si l'état des lieux et le plan d'actions sont validés, l'entreprise est membre du programme pour 2 ans

Mettre en œuvre les actions

- Suivre les indicateurs
- Participer aux webinaires ou aux échanges proposées pour le club des engagés

Réaliser le bilan à 2 ans

LIENS ENTRE BIODIV'ACTION ET LE PROGRAMME ENTREPRISES ENGAGÉES POUR LA NATURE

L'accompagnement proposé avec Biodiv'Action constitue un véritable levier pour structurer et accélérer la prise en compte de la biodiversité au sein de l'entreprise TPE/PME. Toutefois, il ne débouche pas sur une reconnaissance officielle, un label ou une certification. C'est là que le programme Entreprises engagées pour la nature apporte une réelle valeur ajoutée : il permet de faire reconnaître publiquement les efforts engagés et de donner de la visibilité aux actions mises en œuvre par l'entreprise. Pour les entreprises accompagnées par le PNR, il représente également une opportunité de prolonger leur démarche dans la durée et répond directement au besoin de valorisation souvent exprimé par les acteurs économiques.

En complément, Biodiv'Action fournit aux entreprises les éléments clés nécessaires pour rejoindre ce programme. Grâce à un diagnostic biodiversité de la chaîne de valeur et à l'élaboration d'une feuille de route opérationnelle, l'outil prépare efficacement au dépôt d'un dossier de candidature. Ces travaux peuvent être complexes à réaliser sans accompagnement et constituent parfois un frein à l'engagement. En facilitant ces étapes stratégiques, Biodiv'Action donne aux entreprises toutes les clés pour franchir le pas et intégrer le programme Entreprises engagées pour la nature, tout en renforçant la qualité et la crédibilité de leur démarche.



- [Programme Entreprises engagées pour la nature](#)
- [Guide pour l'engagement Entreprises engagées pour la nature](#)
- [Webinaire mensuel Q/R sur Entreprises engagées pour la nature](#)
- [Témoignage de Géochanvre](#)
- [Témoignage de SOBAG sur Diag'Biodiv et Entreprises engagées pour la nature](#)

ANNEXES

ANNEXE N°1 : FICHE MÉTHODE – CONSTRUIRE LA LISTE DES ACTEURS À CONTACTER AU NIVEAU TERRITORIAL

MÉTHODE DE CONSTRUCTION DE LA LISTE D'ACTEURS

La liste des acteurs est établie en fonction du territoire concerné et des objectifs définis par le PNR (par exemple : cibler une filière professionnelle spécifique ou renforcer sa visibilité auprès de certains réseaux).

Sa construction peut s'appuyer sur les étapes suivantes :

1. Définir le périmètre de recherche (filière, secteur géographique, etc.).
2. Recenser les contacts déjà identifiés au sein du PNR et auprès des partenaires.
3. Compléter cette liste en recherchant d'autres structures pertinentes à contacter (recherche en ligne, réseaux et fédérations, recommandations, etc.).
4. Qualifier et prioriser les acteurs recensés (par exemple en privilégiant, dans un premier temps, les entreprises déjà connues du PNR).
5. Sélectionner les acteurs à contacter.

Le tableau ci-dessous présente un exemple de recensement des acteurs. Celui-ci est à adapter par le PNR selon ses besoins et les informations à suivre. Il peut notamment intégrer des éléments descriptifs sur les structures (localisation, effectifs, activités, etc.) ainsi que les actions envisagées (envoi d'informations, présentation de l'outil, rendez-vous individuel, etc.).

Structure	Type	Contact	Coordonnées	Origine du contact	Priorité	Commentaires
Structures ressources (permettant de faire connaître la démarche et d'entrer en contact avec des entreprises)						
Bretagne éco-entreprises	Club d'entreprises	Rebecca Briot - Présidente	xxxx@xxxx Tel Adresse	Via notre partenaire Xxxx	1	Organiser une présentation de la démarche auprès des entreprises intéressées
Com-com service économie & innovation	EPCI	Xxxxx Xxxxx	xxxx@xxxx Tel Adresse	Chargé de mission du PNR	2	Envoyer les informations relatives à la démarche et prévoir un rdv d'échange
Entreprises (à contacter pour leur proposer un accompagnement via l'outil)						
La petite brebis	Agro-alimentaire	Xxxxx Xxxxx	xxxx@xxxx Tel Adresse	Site web	1	Produits laitiers Intéressant à faire entrer dans le réseau du PNR
Madame Gwen	Agro-alimentaire	Xxxxx Xxxxx	xxxx@xxxx Tel Adresse	PNR : Via la Marque Valeurs Parc	2	Cidre et jus de pommes Entreprise suivie par Xxxx, intéressée par la démarche

LISTE D'ACTEURS À CONTACTER

La liste ci-dessous présente, à titre indicatif, les principaux types d'acteurs susceptibles d'être mobilisés sur un territoire. Non exhaustive, elle devra être adaptée par le PNR en fonction du contexte local et des objectifs poursuivis.

Réseaux consulaires

- CCI (Chambre de commerce et d'industrie)
- CMA (Chambre de métiers et de l'artisanat)
- Chambres d'agriculture

Fédérations professionnelles

- CPME (Confédération des petites et moyennes entreprises)
- FRTP (Fédération régionale des travaux publics)
- FCD (Fédération du commerce et de la distribution)
- FFB (Fédération française du bâtiment)
- FNB (Fédération nationale du bois)
- FIM (Fédération des industries mécaniques)
- UIC (Union des industries chimiques)
- UFIH (Union française des industries de l'habillement)
- UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie)
- UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction)
- Comités départementaux ou régionaux du tourisme
- Autres fédérations professionnelles

Réseaux locaux

- Services en charge de la mobilisation des entreprises au sein des collectivités territoriales et des EPCI
- Clubs d'entreprises et autres réseaux locaux

Acteurs environnementaux accompagnant les entreprises

- Agences régionales de la biodiversité
- Antennes et délégations régionales d'associations environnementales (LPO, etc.)
- Associations locales
- CPIE (Centres permanents d'initiatives pour l'environnement)
- Autres structures d'accompagnement spécialisées en environnement et biodiversité

ANNEXE N°2 : FICHE MÉTHODE – ENGAGER LES TPE/PME DANS UNE DÉMARCHE BIODIVERSITÉ

Cette annexe a pour objectif d'aider les PNR à engager le dialogue avec les entreprises en conciliant enjeux écologiques et réalités économiques.

Prise de contact

Une fois les entreprises ciblées, la prise de contact doit être claire, structurée et adaptée au fonctionnement du monde économique. Elle repose sur une posture appropriée, le choix du bon moment pour échanger et une écoute active permettant d'adapter le discours aux besoins et spécificités de l'entreprise.

Choisir le bon moment

- À éviter : les périodes de forte activité, les clôtures comptables et certains créneaux peu propices aux échanges.
- À privilégier : les périodes où le dirigeant est plus disponible, notamment en début ou en fin de journée, ainsi qu'en milieu de semaine (mardi, mercredi, jeudi)

Postures à privilégier

- Aborder en priorité l'activité de l'entreprise avant les enjeux écologiques.
- Se présenter comme un partenaire utile plutôt qu'une institution.
- Adopter un rôle de facilitateur plutôt que d'expert prescripteur.
- Valoriser l'entreprise dans son rôle d'acteur du territoire.
- Commencer par le métier et le fonctionnement de l'entreprise avant d'aborder ses impacts.
- Se positionner comme un appui à la sécurisation et à la pérennité de l'activité.
- Mettre en avant les enjeux de risques et de continuité d'activité.
- S'appuyer sur des éléments concrets liés à l'activité de l'entreprise.
- Inscrire l'échange dans une démarche de diagnostic partagé.

Écoute et échanges

L'objectif est ensuite de susciter l'intérêt de l'interlocuteur afin de favoriser l'acceptation d'un rendez-vous. L'approche proposée s'appuie sur la chaîne de valeur de l'entreprise, afin de présenter les enjeux écologiques comme des facteurs contribuant à sa performance globale plutôt que comme des contraintes externes. Il convient également de mettre en évidence les risques liés à une prise en compte insuffisante de ces enjeux (risques économiques, réglementaires ou d'image), dans une approche factuelle, pédagogique et non anxiogène. Des exemples d'argumentaires sont présentés en Annexe 3.

Fixer le RDV

Préciser l'objectif du premier échange ainsi que les perspectives concrètes du rendez-vous proposé. La prise de rendez-vous constitue une étape clé qui doit s'accompagner d'un discours rassurant, tant sur le temps à y consacrer que sur les bénéfices attendus pour l'entreprise. Plus largement, l'instauration d'un climat de confiance est essentielle tout au long de la démarche : elle favorise la qualité des échanges et facilite l'inscription de l'entreprise dans une dynamique de collaboration durable avec le territoire.

EN SYNTHÈSE : LES CONSEILS CLÉS

- Choisir le moment le plus adapté pour entrer en relation avec l'entreprise.
- Aborder en priorité l'activité de l'entreprise avant de faire le lien avec les enjeux de biodiversité.
- Illustrer les enjeux de biodiversité à partir d'exemples concrets et ancrés dans le territoire.
- Présenter la démarche comme progressive, pragmatique et accessible.
- Adapter le vocabulaire en privilégiant un langage simple et non technique.

ANNEXE N°3 : EXEMPLES D'ARGUMENTAIRES ECONOMIE BIODIVERSITÉ ET PRÉSENTATION DE BIODIV'ACTION

LA BIODIVERSITÉ COMME PORTE D'ENTRÉE TRANSVERSALE POUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

La biodiversité est parfois perçue comme un sujet secondaire ou plus contraignant que d'autres enjeux environnementaux tels que le climat, l'énergie, l'eau ou la gestion des déchets. En réalité, elle constitue l'une des approches les plus complètes pour appréhender les interactions entre une entreprise et son environnement.

L'intérêt de l'entrée « biodiversité » est qu'elle conduit à s'interroger sur l'ensemble des pressions exercées par l'activité économique sur les écosystèmes. L'IPBES (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques) identifie cinq grands facteurs directs d'érosion de la biodiversité : les changements d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe des ressources, le changement climatique, les pollutions et les espèces exotiques envahissantes.

Ces cinq facteurs couvrent la quasi-totalité des principaux enjeux environnementaux auxquels les entreprises sont confrontées. Le changement climatique en fait partie, mais également les questions liées à l'eau, à l'énergie, aux matières premières, aux déchets, aux émissions, à l'artificialisation des sols ou encore aux chaînes d'approvisionnement.

Adopter une approche par la biodiversité permet ainsi de disposer d'une vision globale des dépendances, des impacts et des risques de l'entreprise. Cette lecture évite de traiter les enjeux environnementaux de manière fragmentée et contribue à identifier des solutions cohérentes à l'échelle de l'ensemble du système.

Cette approche présente également un autre avantage : elle limite le risque de transférer les impacts d'un enjeu à un autre. Une action conçue uniquement sous l'angle du carbone peut, dans certains cas, avoir des effets négatifs sur les milieux naturels ou les espèces. À l'inverse, de nombreuses solutions favorables à la biodiversité contribuent également à l'atténuation ou à l'adaptation au changement climatique, tout en apportant des bénéfices complémentaires pour l'eau, les sols ou la résilience des territoires.

En ce sens, la biodiversité ne doit pas être considérée comme un sujet supplémentaire venant s'ajouter aux préoccupations des entreprises. Elle constitue plutôt un cadre d'analyse transversal permettant d'aborder de manière intégrée l'ensemble des enjeux environnementaux stratégiques. Travailler sur la biodiversité, c'est donc se donner les moyens de traiter simultanément les questions de climat, de ressources, de résilience et de performance environnementale, avec une vision plus complète et plus cohérente des solutions à mettre en œuvre.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL BIODIV'ACTION

Biodiv'Action est un outil développé par le réseau des Parcs naturels régionaux dans le cadre du programme LIFE BIODIV'FRANCE. Il a pour objectif d'accompagner les TPE et PME, quel que soit leur secteur d'activité, dans l'analyse des liens entre leur activité et la biodiversité, afin d'identifier leurs principaux enjeux et de construire une feuille de route d'actions.

L'outil repose sur un diagnostic qualitatif de la chaîne de valeur de l'entreprise. Il permet d'explorer les ressources naturelles mobilisées par l'activité, les dépendances et risques associés, ainsi que les impacts générés sur la biodiversité au regard des cinq facteurs directs de son érosion. Ce diagnostic permet ensuite de réfléchir à la mise en place concrète d'actions en faveur de la biodiversité.

Biodiv'Action s'appuie sur deux supports complémentaires :

- un plateau de travail et un jeu de cartes imprimables, permettant de représenter la chaîne de valeur de l'entreprise, ses dépendances à la biodiversité et ses impacts sur les écosystèmes ;
- un fichier Excel servant de support à l'animation et à la synthèse des informations recueillies.

Ces supports sont utilisés dans le cadre de plusieurs ateliers menés avec l'entreprise. Une notice d'accompagnement complète le dispositif en précisant les modalités de son utilisation et les principales recommandations d'animation.

EXEMPLES DE CHIFFRES-CLÉS SUR LES LIENS ENTREPRISES BIODIVERSITÉ

Plus de la moitié de l'économie mondiale dépend modérément ou fortement de la nature

Selon le Forum économique mondial (World Economic Forum, 2020), plus de 50 % du PIB mondial, soit près de 44 000 milliards de dollars de valeur économique, dépend modérément ou fortement de la nature et des services rendus par les écosystèmes.

La perte de biodiversité est identifiée comme un risque économique majeur

Le Forum économique mondial classe la perte de biodiversité et l'effondrement des écosystèmes parmi les principaux risques mondiaux pour l'économie au cours de la prochaine décennie.

Toutes les entreprises sont concernées

Selon l'évaluation internationale « Business and Biodiversity » de l'IPBES (2026), toutes les entreprises, quels que soient leur taille, leur secteur d'activité ou leur localisation, dépendent de la biodiversité et exercent un impact sur celle-ci.

World Economic Forum & PwC (2020), Nature Risk Rising: Why the Crisis Engulfing Nature Matters for Business and the Economy.

IPBES (2026), Business and Biodiversity Assessment.

PwC (2024), More than half of global GDP is exposed to material nature risk without immediate action.

EXEMPLES D'ACCROCHES POUR ENGAGER LA DISCUSSION

Point de vigilance : privilégier une approche centrée sur l'activité économique de l'entreprise pour ouvrir progressivement la discussion sur les enjeux environnementaux. Ces exemples sont à choisir et à adapter aux caractéristiques du territoire et aux profils des entreprises rencontrées.

- Nous accompagnons les entreprises du territoire dans l'identification de risques ou d'opportunités liés à l'environnement, susceptibles d'influencer leur activité.
- L'échange porte avant tout sur les enjeux opérationnels, économiques et stratégiques de l'entreprise en lien avec l'environnement.
- La démarche peut contribuer à mettre en évidence certains coûts ou dépendances liés aux ressources naturelles (eau, énergie, matières premières, etc.).
- Quels sont aujourd'hui les principaux points de vigilance ou d'incertitude pour votre activité ?
- L'activité de l'entreprise a-t-elle été impactée par des aléas environnementaux et/ou climatiques (sécheresses, inondations, incendies, canicules, tempêtes...) ?
- Avez-vous identifié des fragilités dans vos approvisionnements ou vos processus de production ?
- Quels facteurs pourraient ralentir ou perturber votre activité dans les années à venir ?
- Votre entreprise dépend-elle de ressources dont la disponibilité ou le coût pourraient évoluer à moyen-terme ?

DÉPENDANCE DES ENTREPRISES À LA BIODIVERSITÉ : EXEMPLES DE RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Toutes les entreprises dépendent, directement ou indirectement, de la biodiversité et des services rendus par les écosystèmes. La dégradation de ces services peut affecter la disponibilité des ressources, les coûts de production, la continuité de l'activité ou encore l'accès à certains marchés.

Dépendances

Les entreprises s'appuient sur de nombreux services écosystémiques :

- Les services d'approvisionnement, qui fournissent les ressources nécessaires à l'activité (eau, bois, fibres, matières premières, ressources alimentaires, etc.).
- Les services de régulation et les services culturels, qui contribuent notamment à la pollinisation, à la qualité des sols, à la régulation de l'eau ou encore à la qualité paysagère.

Exemple : une entreprise agroalimentaire dépend directement de la pollinisation pour une partie de ses approvisionnements. Une diminution des populations d'insectes pollinisateurs peut entraîner une baisse des rendements agricoles.

La dégradation de la biodiversité peut générer différents types de risques.

Risques opérationnels

- Ruptures d'approvisionnement liées à la raréfaction des ressources.
- Vulnérabilité accrue face aux aléas climatiques ou environnementaux.
- Baisse de rendement ou de productivité.
- Hausse du coût des matières premières.
- Perturbation des activités de l'entreprise.

Risques réglementaires

- Renforcement des exigences réglementaires et des obligations de reporting.
- Coûts de décontamination et d'indemnisation
- Prise en compte croissante des critères environnementaux dans les politiques publiques et les marchés.

Risques commerciaux et réputationnels

- Évolution des attentes des clients, consommateurs et donneurs d'ordre.
- Pression des investisseurs, des décideurs publiques et de la société civile.

Exemple : une entreprise sous-traitante du secteur du BTP peut être écartée d'un appel d'offres si elle n'est pas en mesure de démontrer l'origine durable des matériaux qu'elle utilise.

Intégrer les enjeux de biodiversité peut également constituer un levier de performance et de développement.

Opportunités économiques

- Réduction des consommations de ressources et des coûts associés.
- Diminution des déchets.
- Accès à de nouveaux marchés ou à de nouvelles offres à valeur ajoutée.

Opportunités commerciales

- Différenciation vis-à-vis de la concurrence.
- Renforcement de l'image et de la réputation de l'entreprise.
- Réponse aux attentes croissantes des clients et partenaires.

Opportunités internes

- Mobilisation et implication des salariés.
- Développement de l'innovation et de nouvelles solutions.
- Renforcement de la résilience de l'entreprise face aux évolutions environnementales.

Exemple : une entreprise du secteur textile intégrant des fibres recyclées peut réduire certains coûts de production tout en répondant à la demande de clients recherchant des produits plus responsables.

Pour en savoir plus : [infographie sur les liens entre entreprises et biodiversité \(MOOC entreprises et biodiversité\)](#).

ANNEXE N°4 : LISTE DE RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Les ressources consacrées aux liens entre entreprises et biodiversité sont nombreuses. La plateforme Entreprises & Biodiversité (ORÉE) constitue une porte d'entrée privilégiée en regroupant la plupart des informations, outils et références disponibles.

CENTRES DE RESSOURCES

Plateforme Transition Ecologique des entreprises

Plateforme Entreprises et Biodiversité OREE

Entreprises engagées pour la nature

GUIDES ET RAPPORTS

Business and Biodiversity Assessment IPBES

Les Solutions fondées sur la Nature - UICN France

Guide pour l'action Entreprises Engagées pour la Nature OFB

Guide eau et entreprises MEDEF

Pourquoi et comment agir pour la biodiversité WWF

OUTILS

MOOC entreprises et biodiversité

Diag'Biodiv

Kit Biodiversité

Biodiversity Risk Filter

ENCORE

Auto-diagnostic tourisme et biodiversité

Application de diagnostic des espaces exotiques envahissantes

AgriBEST diagnostic des pratiques agricoles sur l'exploitation

Fédération des Parcs naturels régionaux de France
27, rue des Petits Hôtels -75010 Paris
01 44 90 86 20
info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS
SUR LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

 www.parcs-naturels-regionaux.fr



[Facebook](#)



[LinkedIn](#)



[Instagram Destination Parcs](#)

Financé
par



**BIODIV'
FRANCE**



Réalisé dans le cadre du projet LIFE BIODIV'FRANCE
Coordonné par l'Office Français de la Biodiversité, ce projet rassemble un consortium de 31 participants. Il accompagne la mise en œuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité en travaillant sur 5 cibles : les territoires, aires protégées, filières, citoyens et acteurs de la formation.

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et les opinions exprimés sont toutefois ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de CINEA. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi de la subvention ne peuvent en être tenues pour responsables.